



Service rsa et conseil pluridisciplinaire

Par **louve65**, le **26/07/2014** à **00:08**

bonjour a tous

je vais essayer de faire court en 1 ans j'en suis a mon 3ieme conseil pluridisciplinaire la raison : après avoir travailler quelque heure par semaine chez ma mère malade d'un cancer durant 1an et demi (jusqu'à sa mort) 8 mois après se décès j'ai eu le contre coup additionner au problème financier j'ai sombrer dans la dépression (que je traine depuis longtemps) et j'ai oser être honnête avec ma référente l'assistante social en lui disant que je n'arrivai pas a me projeter dans un projet professionnel, n'arrivant pas a me concentrer sur quoi que se soit et là l'enfer a commencer (mars 2013) elle veux a tout prix que je travail comme aide a domicile me disant que la maladie et décès de ma mere a servis a me faire une expérience professionnelle... très delicat de sa part quand vous etes deja en train de pleurer sur la perte d'un parent... j'ai beau lui expliquer que je ne peux pas faire aide a domicile car reconnu travailleur handicapé pour des probleme de dos et autre (scoliose ,bascule du bassin , pectus excavatum, depression,arthrose tetanie..)je ne peux porter de poids et certaine position prolonger (debout courber..) provoque des douleurs et que chez ma maman je ne faisais pas ces effort vu qu'elle avait son aide a domicile... elle ne veux pas l'entendre..d'apres elle c'est moi qui avance ces probleme medicaux qui me cherche des excuses.. resultat 1er conseil pluridisciplinaire ou on ma jugé et mis plus bas que terre se fiant a se que mon a.s avait dit mes parole etaient toute transformer j'en suis resorti en pleurant avec l'idée que je n'etais qu'une "mer.." direction le docteur pour un traitement anti depresseur plus costaud ... on m'a demander de faire une formation d'orientation sous menace de me couper le rsa donc mes seule ressource pour vivre avec ma fille de 19ans.. formation sur payer (630 euro pour 1h par semaine +rsa) le moral a remonter on paye les dette et on passe de bonne fete fevrier fin de formation qui n'a rien donner les metier ressortant des teste étant tous invalider par la formatrice car ou il y avait du port de poid ou trop loin ou sans reponse pour faire les stage.. resultat apres 3 mois de formation revenu superieur on me coupe versement du rsa en me laissant avec 180euro de pole emploi (mars 2014) et 2ieme conseil pluridisciplinaire (avril 2014) raison aucun projet valider je ne m'y rend pas trop peur d'en ressortir dans le même

etat..et me retrouvant sans ressource je fait des remplacement dans une asso d'aide a domicile donc lombargie anti inflamatoire anti douleur mais obliger de bosser quand même..là il decide de diminuer le rsa de 50% (alors que je ne le touche pas durant 3mois de mars a mai)avec ordre de prendre rdv avec as qui ne veux me recevoir qu'en presence de son responsable mai 2014.. là encore une fois on me met plus bas que terre allant jusqu'a me dire que je touche le rsa et qu'il est impossible que je touche rien que si j'ai pas le rsa c'est que j'ai un revenu superieur [smile17]les remplacement de avril ne m'on permis de toucher que 300 euro de paie se qui a annuler bien sur les 180 euro de pole emploi mon AS dit tout l'inverse de se qu'elle me dit en priver et nie ses dire me faisant passer pour menteuse et agressive là on me dit que se qu'on me demande depuis un an est le renouvellement a la mdph et la demande de aah !?! le renouvellement devant se faire en octobre 2014 je le fait quand même...resultat 3ieme conseil Pluridisciplinaire (juillet 2014) pfff cette fois j'apprend que je refuse les contrat et l'aide et que aucun contrat n'as pu etre fait [smile7] sachant que je ne peux pas signer un contrat qu'on ne me presente pas.. resultat suppression du rsa ... juste au moment ou j'allais retoucher un complement en rsa actif... prise de rdv avec l'AS (toujours la même car on me refuse le droit d'en changer alors qu'on ne peux pas parler) la elle me dit que l'on doit faire un contrat pour recup le rsa actif je dois postuler dans d'autre association pour avoir des heure en plus durant les heure ou je ne travaille pas pour la 1ere asso.. apres une discution houleuse ou je tente de lui expliquer que c'est impossible sachant que c'est deja un boulot qui me met ko que je n'ai pas le droit de faire et que mon emploie du temps change constamment qu'il me serai impossible de gerer 2 voir 3 emploie du temps dans 3 asso differente elle part se renseigner aupres de ses collegue et revien en me disant que je m'engage a faire des heure dans une autre asso si la 1ere ne me donne pas de travail sur au maximum 1 mois....

donc mes question

- 1)on t il le droit d'exiger un nombre d'heure pour verser le rsa actif ?
- 2) on t il le droit de refuser que je change de référent?
- 3) on t il le droit de me forcer a faire un travail nocif a ma santé physique et psychologique.. voir dangereux vu les probleme de dos deja reconnu par la mdph?
- 4) a qui doit on signaler un tel abus ?

merci d'avoir lu entierement [smile9]